



## COMMISSION DE CONTRÔLE

Elle est constituée statutairement (article 11 des statuts et titre VI du RI) de 9 membres élus en totalité pour un mandat de deux ans.

Actuellement 4 membres la composent, élus par l'Assemblée générale de juin 2023 :

- Président : Michel ROUSSEAU APAJH Charente-Maritime
- Mohamed AGUIB APAJH Hauts-de-Seine
- Olivier BIREMBAUX APAJH Nord
- Gérald FONTAINE APAJH Réunion